

Santé



Fabrice a alerté l'ambulance par ses propres moyens depuis le parking de la Clinique de Genolier. LAURENT GILLIERON

La clinique ignore un homme victime d'infarctus

Atteint d'un malaise cardiaque, un père de famille appelle le 144 sur le parking de la clinique, qui ne l'a pas examiné. Une enquête est ouverte

Natacha Rossel

«Le chirurgien m'a dit que j'avais frôlé l'arrêt cardiaque.» Mercredi matin, Fabrice* a vécu une aventure aussi improbable qu'inquiétante. Peu après s'être levé, il sent que quelque chose cloche. Le souffle court, la poitrine comprimée, il comprend rapidement qu'il fait un malaise cardiaque. «Je donne des cours de premiers secours, donc je connais bien les symptômes», explique ce père de deux enfants. Mal en point, il décide tout de même de prendre sa voiture pour parcourir le kilomètre qui sépare sa maison, à Givrins, de la clinique de Genolier.

C'est après son arrivée sur place que l'affaire se corse. Après

avoir contacté les infirmières, le réceptionniste lui explique que tous les médecins sont occupés. Fabrice est prié de se rendre à la salle d'attente. «J'ai attendu un bon moment, puis ça n'allait plus du tout», se souvient-il. Au bout d'une heure, plié en deux sur sa chaise, il décide de prendre les devants, descend au parking où il a laissé son portable, et alerte le 144. «Il m'a fallu un quart d'heure pour arriver à mon véhicule, je n'arrivais plus à respirer.»

Hélicoptère au CHUV

Fabrice passe alors dix minutes, seul, sur le parking, le temps que l'ambulance arrive sur les lieux et l'emmène à l'Hôpital de Nyon. Le diagnostic est rapidement posé: infarctus. Départ en hélicoptère au CHUV, où Fabrice est opéré, avant d'être rapatrié aux soins intensifs de Nyon. Ironie du sort, la Clinique de Genolier est équipée pour pratiquer une telle intervention, ce qui n'est pas le cas de l'Hôpital de Nyon.

«Je suis très emprunté, admet Pierre-Frédéric Guex, directeur de la Clinique de Genolier. Le réceptionniste de la polyclinique n'a

«Le personnel doit être formé pour réagir rapidement à des mots-clés comme «douleurs thoraciques»

Karim Boubaker, médecin cantonal

pas soupçonné que ce patient était en détresse. Il est tombé des nues lorsqu'il a appris que ce patient avait été hélicoptère au CHUV, car il semblait présenter un simple malaise.» Puisque la polyclinique n'est pas un service d'urgences, les patients ne sont pas examinés par un spécialiste à leur arrivée. «Aux urgences, un médecin procède au tri des patients pour déterminer la gravité des cas, ce qui ne se fait pas dans les polycliniques, qui sont de grands cabinets médicaux», explique Pierre-Frédéric Guex, qui précise que le personnel à l'accueil n'est pas formé pour évaluer l'état des patients.

«Ce n'est pas normal! Le personnel soignant interpellé par le réceptionniste aurait dû donner l'alerte dès que le patient a décrit les symptômes», réagit Karim Boubaker, médecin cantonal. Dans toute structure médicale, même un cabinet, le personnel doit être formé pour réagir rapidement et efficacement à des mots-clés comme «douleurs thoraciques.»

Au final, Fabrice a pu rentrer chez lui lundi dans l'après-midi, sans séquelles. Encore sous le choc, il envisage tout de même de porter plainte contre la Clinique de Genolier. Le médecin cantonal, informé hier matin par la centrale du 144, mène quant à lui son enquête. «Il faudra déterminer s'il y a eu négligence.» Selon la loi sur la santé publique (LSP), la clinique encourt une sanction allant du blâme à une très forte amende. «J'ai honte de cette histoire, avoue Pierre-Frédéric Guex. En trente ans, je n'ai jamais vu un scénario pareil, même si ce n'est pas une excuse. Je suis rassuré et heureux que ce patient s'en soit sorti.»

* Prénom d'emprunt

Le chiffre

3000

La Commune de Saint-Cergue a aujourd'hui la garantie de pouvoir à la consommation en eau d'une population de 3000 habitants, selon un accord signé avec la SAPAN (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise), rappelle le journal communal. Fort de 2100 résidents, le village a donc une marge confortable en prévision de son développement. Son réseau d'eau est alimenté par des sources, sauf le hameau de La Cure relié au lac des Rousses en France. R.E.

Il a dit

«Le centre d'accueil de jour des requérants d'asile ouvrira le 1^{er} août»

Gérald Cretegnny, syndic de Gland



Nyon

Fin de la gratuité pas immédiate

La fin de la gratuité des parkings des sites sportifs n'entrera pas en vigueur à court terme, comme pouvait laisser à penser l'article paru hier dans nos colonnes. Dans le secteur de Colovray, seul le parking du Tennis Club est par ailleurs aujourd'hui concerné par l'installation d'horodateurs, tient à préciser la Municipalité. Celle-ci veut rendre ce parking payant, pour éviter que des travailleurs des alentours y stationnent sur de longues durées, privant ainsi les sportifs de ces places. 24

Nyon

Le Ciné Air a fait sa première toile

Coucher de soleil, glaces, pop-corn et moustiques, rien ne manquait à la première séance, hier soir, du Ciné Air de Nyon, qui a pris ses marques dans une combe de verdure, située au pied de la vieille ville. Alors qu'un collaborateur s'employait à masquer un réverbère qui se dresse derrière l'écran géant, les premiers spectateurs, sur les gradins ou les transats, ont inauguré ce festival avec le dernier *Batman*. Dans ce cadre enchanteur, avant-premières et classiques du cinéma vont se suivre jusqu'au 26 août. M.S.

Un roadtrip proposé aux motards handicapés

Le projet Handi-Trike cherche à promouvoir le tricycle à moteur auprès de personnes à mobilité réduite

C'est une initiative originale que propose Manuel Viso, motard passionné et aide-soignant au CMS de Rolle. Elle vise la promotion du trike, motorcycle à trois roues, auprès de personnes paraplégiques détentrices d'un permis de conduire. Son but ultime est, après une formation de quelques heures à la conduite dudit véhicule, de «tailler la route» durant une dizaine de jours au sein d'un convoi de motards.

«C'est d'une rencontre en 1993 avec Phil, motard belge invalide possédant un trike, lors d'une concentration internationale de motos, que l'idée du projet Handi-Trike a germé, confie-t-il. Notre équipe veut offrir à ces personnes la possibilité de se déplacer seules et d'oublier leur handicap le temps d'une excursion.»

Xavier Meyer, porte-parole pour la Suisse romande de l'asso-

ciation PROCAP, souligne l'importance capitale de l'autonomie que ce projet offrira aux personnes handicapées: «Il est fondamental de proposer des loisirs aux personnes handicapées. Leur encadrement nécessite néanmoins des compétences spécifiques à ne pas négliger.» Ces exigences particulières, Manuel Viso espère bien y répondre en créant des partenariats dans le secteur médical afin de développer son projet.

De leur côté, Phil, Jean-Pierre Widmer et Marcel Hostettler l'affirment: «Conduire cette moto adaptée à notre handicap nous offre l'adrénaline, la peur et le goût de la vitesse dont nous avons pu jouir auparavant, tout en nous sentant plus en sécurité.»

Parrainée par Marc Ristori, l'ancien champion suisse de Supercross victime en 2007 d'un accident qui l'a rendu paraplégique, l'association est bientôt prête à rouler. Manuel Viso lance néanmoins un appel: «Seuls les moyens financiers nous manquent pour finaliser le tout.» C.B.I.

www.handitrike.ch



L'équipe de Handi-Trike sur ses tricycles. VANESSA CARDOSO

Ces rues n'existent pas, mais ont déjà un nom

La Municipalité de Nyon a baptisé trois artères qui restent à construire

La Ville de Nyon n'a pas encore les plans de détails, ni l'argent pour réaliser ces nouvelles routes. Mais elle leur a déjà donné un nom, dûment approuvé en séance de Municipalité. Ainsi, la future route de desserte urbaine (RDU) prendra le doux nom d'allée de la Petite-Prairie, sur le tronçon qui sera construit depuis le giratoire en prolongement de la route de la Gravette.

La dénomination de Petite-Prairie s'imposait, puisque c'est celle de la ferme qui sera démolie pour laisser la place, dans ce haut de la cité, à un gigantesque quartier de près de 200 logements. En revanche, qualifier cette future artère d'allée donne un cachet bien bucolique à ce qui deviendra le grand boulevard urbain de l'agglomération.

Pour accéder à ce quartier de la Petite-Prairie, il faudra aussi aménager une route de distribution interne. L'archiviste communale, Elisabeth Bourban-Mayor, a proposé de l'appeler chemin Falconnier, du nom d'une famille yonnaise dont trois représentants se sont distingués dans les domaines de l'architecture et de la géologie. Auguste (1845-1913), qui fut aussi préfet du district de Nyon, est notamment l'inventeur d'une brique en verre soufflé permettant d'amener de la lumière dans les murs, qui fit sensation au XIXe siècle.

Enfin, il restait à trouver un nom à la route qui mènera aux Résidences du Parc, ensemble immobilier en construction derrière la gare CFF. Cette ex-petite ceinture, devenue par la volonté du peuple une modeste desserte de quartier, s'appellera la rue du Ronzier, nom du quartier situé juste en dessus.

Madeleine Schürch

Les trois futures routes

